



**Commune de  
VILLECHENEVE**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Réunion du 26 mars 2019**

**PRESENTS:**

Mr CHAZELLES	Bernard	Maire
Mr SARCEY	Claude	1er Adjoint
Mr PIQUET	Bruno	2ème Adjoint
Mr MONDELAIN	Jean-Jacques	3ème Adjoint
Mme CHIRAT	Sylviane	Conseillère
Mr GRANJARD	Olivier	Conseiller
Mr BRUCHET	Olivier	Conseiller
Mme CHICARD	Christelle	Conseillère
Mr BLANC	Daniel	Conseiller
Mme DUSSUYER	Colette	Conseillère
Mr MAZAUD	Jean-Pierre	Conseiller
M. MOREL	Cédric	Conseiller

**Secrétaire de séance**

Mme DUSSUYER Colette Conseillère

**Excusés :**

M. DUPIN Jérôme 4<sup>ème</sup> adjoint

**Pouvoir** : DUPIN Jérôme, 4<sup>ème</sup> adjoint, **donne pouvoir** à Mr SARCEY Claude, 1er Adjoint.

**Début de la réunion** : 20h30

**1/ Présentation et vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2018** : Budget général, Assainissement, lotissement les Grandes Terres, lotissement les Placettes.

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion établi par le Receveur Municipal pour l'exercice 2018.

Votants : 13      Pour : 13      Contre : 0      Abstention : 0

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif pour l'ensemble des budgets primitifs et annexes pour l'exercice 2018, excepté Monsieur le maire qui n'a pas participé au vote.

Votants : 12      Pour : 12      Contre : 0      Abstention : 0

**2/ Présentation et vote du budget primitif 2019** : Budget général, Assainissement, lotissement les Grandes Terres, lotissement les Placettes.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents les propositions de Monsieur le Maire et vote le budget principal de l'exercice 2019 pour un montant en recettes

et dépenses de fonctionnement de 592 186.76 €uros et en recettes et dépenses d'investissement de 179 169.03 €uros.

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	<b>54984.76</b>
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	<b>0.00</b>
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	<b>54984.76</b>
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	<b>41688.68</b>

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents les propositions de Monsieur le Maire et vote le budget principal M49 de l'exercice 2019 pour un montant en recettes et dépenses d'exploitation de 33 833.75 €uros et en recettes et dépenses d'investissement de 88 160.08 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents les propositions de Monsieur le Maire et vote le budget « Lotissement les Grandes Terres » de l'exercice 2019 pour un montant en recettes de fonctionnement de 299 384.02 euros et dépenses de fonctionnement de 167839.09 euros et en recettes et dépenses d'investissement de 335 678.18 euros.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents les propositions de Monsieur le Maire et vote le budget « Lotissement les Placettes » de l'exercice 2019 pour un montant en recettes de fonctionnement de 61 537.41 euros et dépenses de fonctionnement de 48 697.41 €uros et en recettes et dépenses d'investissement de 97 394.82 euros.

### **3/ Délibération concernant un financement bancaire pour création éventuelle de logements**

Monsieur le Maire présente la proposition de financement de la Caisse d'Epargne pour un montant de 60 000 euros, d'une durée de 15 ans pour un taux fixe de 1.53 %.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de retenir la proposition de financement de la Caisse d'Epargne pour un montant de 60 000 euros.

### **4/ Délibération taux d'imposition 2019 : TF – TFNB – TH**

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de ne pas augmenter les taux d'imposition, compte tenu du fait que l'Etat a augmenté les bases d'imposition 2019.

Vote, pour l'année 2019 les trois taxes directes locales ainsi qu'il suit :

Taxes	Bases	Taux	Produits
Taxe d'habitation	859.100	14.66	125.944
Taxe foncière/bâti	606.800	19.04	115.535
Taxe foncière/non bâti	54.300	47.11	25.581
<b>TOTAL</b>			<b>267.060</b>

**Votants : 13**

**Pour : 13**

**Contre : 0**

### 8/ Question diverses

- ✓ 30 mars : passage du rallye Charbonnières-les-Bains Classic voitures anciennes. Descente du Signy puis passage à la Brioude direction Pontcharra.
- ✓ Urbanisme : plusieurs projets sont en cours d'instruction.
- ✓ Musée : location du local pour un an dans le but d'y vendre des vêtements pour homme, femme et enfants, ainsi que des bijoux et de la petite décoration. Le bail débutera le 13 mai.
- ✓ Fête de la musique : en préparation. Elle aura lieu sur le site de la madone. 4 associations (les jeunes, In Tempore, la cantine et le foot) se regroupent afin de gérer son organisation.
- ✓ Photo : en vue de la réalisation du dernier bulletin municipal de ce mandat, Mr MONDELAIN, 3 ème Adjoint, souhaiterait réunir tous les élus ainsi que les employés municipaux afin de réaliser une photo d'ensemble.
- ✓ Mr BRUCHET nous présente le nouvel arrêté qui est paru au Journal officiel afin de limiter les nuisances lumineuses pendant la nuit. Cet arrêté impose de nouvelles plages horaires pour l'extinction des lumières, de nouvelles normes techniques et un volet de contrôle.

Ce nouvel arrêté du 27 décembre 2018 vient se substituer à celui de 2013 et le complète. Il reprend les plages horaires existantes mais précise un certain nombre de cas particuliers sur la temporalité :

- Les lumières éclairant le patrimoine et les parcs et jardins accessibles au public devront être éteintes au plus tard à 1 h du matin ou 1 h après la fermeture du site.
  - Les parkings desservant un lieu ou une zone d'activité devront être éteints 2 h après la fin de l'activité, contre 1 h pour les éclairages de chantiers en extérieur.
- ✓ Prochain Conseil municipal le 07 mai 2019 à 20h30

Fait en Mairie, le 02 avril 2019

Le Maire,

Bernard CHAZELLES

